



# PROCES – VERBAL DU CONSEIL GENERAL DE VAUX,

Séance du 2 décembre 2009, 20h15.

Mr le Président François Menzel salue les membres du Conseil présents et peut ouvrir la séance à 20h15.

## **Ordre du jour :**

L'ordre du jour présenté ne suscite aucune remarque, il sera suivi tel que ci-dessous :

- 1) Appel.
- 2) Admissions, assermentations – démissions.
- 3) Approbation du PV 28.10.2009.
- 4) Préavis no 09 / 09, budget 2010.
- 5) Communications municipales.
- 6) Divers.

## **Point 1 OJ :**

Le secrétaire passe à l'appel qui voit 28 membres présents, 22 excusés et 3 absents.

## **Point 2 OJ :**

Sans objet.

<b><u>Objets :</u></b>	<b><u>Intervenant</u></b>	
<b>Point 3 OJ</b> PV séance 28.10.09	<i>Le Président</i>	passé au vote ; ce dernier P.V. est adopté par <b>27</b> voix, <b>1</b> abstention.
<b>Point 4 OJ</b> Budget 2010	<i>Le rapporteur</i>	de la commission de gestion présente le rapport concernant le budget. Au vu des éléments présentés par la Municipalité, les membres de la commission n'ont pas de remarque notable à formuler. Toutefois, en deuxième partie de rapport, il est fait mention des constats et doléances de ladite commission sur le fonctionnement actuel de notre ligne de bus MBC. Mr Lardet relève aussi que la Municipalité n'a pas l'air, outre mesure, de s'inquiéter d'une éventuelle diminution des prestations du transporteur.



## PROCES – VERBAL DU CONSEIL GENERAL DE VAUX,

<b>Point 5 OJ</b> Communications muni	<i>V.Denis</i>	répond que la politique des transports fait partie des préoccupations inscrites dans le paquet « concept énergétique communal », mis en œuvre dernièrement par la Municipalité. Mr Denis se demande aussi si cette intervention est pertinente dans le cadre des travaux d'une commission de gestion.
	<i>J-P Lardet</i>	précise que l'intention de la commission était de ne pas intervenir par motion ou interpellation, pensant qu'une telle procédure ne serait bonne qu'à remettre le quartier de Pierrafuz sur le devant de la scène.
	<i>V.Denis</i>	affirme qu'il eût été capable de dissocier ces éléments, ceci découlant d'une pure honnêteté.
	<i>Ch. Pittet</i>	demande quelle est cette participation communale inscrite sous poste 10 352. V. Denis précise qu'il s'agit d'une part obligatoire à l'entretien du stand de Colombier, et d'une participation aux frais piscine et patinoire à Morges.
	<i>Ch.Valsesia</i>	désire savoir où en sont les travaux sur le projet de nouvelle péréquation. V Denis répond que le projet sera présenté au printemps en débat au Grand Conseil et que, en cas de refus du projet c'est le status quo pour notre commune, et en cas d'acceptation, c'est une facture quasi doublée qui nous parviendrait.
	<i>Fr. Guignard</i>	se renseigne sur le point « Refuge » du budget. J Stoudmann précise que le premier site retenu par la Municipalité n'est pas du goût des services de l'état, et qu'une deuxième possibilité est à l'étude.
	<i>Le Président</i>	demande le vote sur cet objet ; résultat : <b>27</b> voix pour, <b>1</b> contre.
	<i>Y.Schopfer</i>	communique la date du début du chantier éclairage public, mi-janvier, ainsi que la distribution des sapins de Noël qui aura lieu le 12 déc.  relève la difficulté pour une Municipalité de prendre la responsabilité d'un promoteur ou d'une gérance. Remarque à laquelle V Denis répond en citant les taux de placement de nos capitaux, actuellement extrêmement bas, d'où la nécessité d'utiliser une autre forme d'investissement.
<i>V. Denis</i>	présente à l'assemblée le « Concept énergétique communal », mis en place par les Services cantonaux, et qui sera le fil rouge des communes dans leurs projets de comportement durable.  fait procéder au vote qui voit le préavis 06/09 accepté par 30 voix, 2 avis contraire et 10 abstentions.	



## PROCES – VERBAL DU CONSEIL GENERAL DE VAUX,

<b>Divers</b>	<i>J-P Lardet</i>	demande la lecture par V. Denis des passages touchant aux transports publics. Ce dernier s'exécute, puis termine en précisant que le groupe de travail communal « Energie », constitué suite au forum de mai dernier, débutera ses travaux en février.
	<i>Ph. Sutter</i>	annonce des transformations à la déchetterie, notamment la pose d'une barrière sur son côté ouest, et l'achat d'une nouvelle benne à verre permettant un meilleur tri des couleurs. De la sorte, la collecte du verre est mieux valorisée. ( verre blanc 100 fr./to, verre non trié 60fr./to.
	<i>B. Schopfer</i>	doute de l'efficacité du tri du verre, tant que la benne sera à l'extérieur de l'enceinte.
	<i>h. Nyffenegger</i>	demande quels sont les résultats suite à la campagne de thermographie des bâtiments sur la commune. V. Denis répond que c'est à chaque propriétaire de poursuivre l'analyse, chacun pouvant demander un complément d'information et des précisions auprès de l'entreprise qui a réalisé les travaux.
	<i>Ch. Pittet et A. Oulevey-B</i>	remercient la Municipalité pour les démarches déjà entreprises dans le sens d'une amélioration des critères « durables » dans la commune.

Le Président met un terme à la séance à 21h20.

Le Président François Menzel.

Le secrétaire Raymond Stoudmann.